

Chers Parents,

Vous avez inscrit votre enfant au centre de loisirs d'Alzon Mer sur la période estivale 2024.

Il nous semble important de porter à votre connaissance ou de rappeler, les informations relatives à l'accueil de votre enfant.

Arrivée/Départ

Avec transport depuis Nîmes :

- **Accueil au car devant l'institut ,11 rue Sainte Perpétue à partir de 7h45 pour un départ à 8h. L'enfant n'est sous la responsabilité du centre de loisirs qu'après avoir été confié à un animateur.**
- **Retour du car devant l'institut, 11 rue Sainte Perpétue pour 18h.**

Avec transport depuis Vestric :

- **Accueil à l'arrêt de car « Collège d'Alzon » en bas du parking du collège d'Alzon Vestric à partir de 8h15 pour un départ à 8h30. L'enfant n'est sous la responsabilité du centre de loisirs qu'après avoir été confié à un animateur.**
- **Retour à l'arrêt de car « Collège d'Alzon » en bas du parking du collège d'Alzon Vestric pour 17h30.**

Sans transport directement au centre de loisirs 953 route de Carnon, Grau du Roi :

- **Accueil de 7h45 à 18h00**

Absences/Santé :

Lorsqu'un enfant est absent (quel que soit le motif) il est obligatoire d'en informer l'accueil du centre de loisirs 24 heures avant ou en cas de force majeure justifiée au plus tard le matin même par téléphone.

Mail : centre.loisirs@dalzon.com

Tel secrétariat: 04 66 51 08 17

Portable centre de loisirs : 06 22 49 93 25

Les absences pour raisons médicales seront déduites sur présentation d'un certificat médical.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne sera pas accueilli. Il pourra réintégrer l'ALSH uniquement sur présentation d'un certificat de non contagion. L'équipe d'encadrement ne peut en aucun cas donner un médicament par voie orale ou inhalée sauf dans le cadre d'un PAI.

Baignade :

Les activités de baignade, se déroule dans un périmètre balisé et se font sous la surveillance d'une personne diplômée, avec présence dans l'eau des animateurs. Il n'est pas obligatoire de savoir nager, le centre fournit les ceintures de natation.

Nautisme :

Pour les activités kayak et paddle, le « savoir nager » ou « l'aisance aquatique » est indispensable.

TROUSSEAU :

Tous les éléments doivent marqués au nom de l'enfant

- Maillot de bain adapté à la pratique sportive et aux jeux de plein air,
- Tee-shirt anti UV
- Casquette ou chapeau
- Lunettes de soleil
- Crème solaire neuve avec un indice UV 50 minimum
- Une paire de chaussures de plage type tong
- Une paire de chaussons d'eau ou de vieilles baskets pour les activités nautiques
- Des lunettes de piscine (pas de masque, palmes ou tuba) recommandées
- Une serviette de bain
- Une gourde d'eau
- Une pochette étanche pour accueillir les affaires mouillées.

OBJETS INTERDITS :

- Téléphones portables, tablettes, casques = tout objet connecté et numérique
- Toute nourriture extérieure à l'exception des PAI est interdite. Toute boisson en dehors de l'eau de la gourde est interdite.
- Bijoux et objets de valeur
- Objet dangereux et/ou interdit aux mineurs

En cas de perte ou de dégradation, l'ALSH décline toute responsabilité.

Yvan LACHAUD

Directeur de l'Institut

Guillaume RUIZ

Directeur du centre de loisirs